



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COLLÈGE LES AIGUERELLES

Après la 3^e...

*réunion d'information sur l'orientation
jeudi 25 avril 2024*

Après la 3^e...



3

LE TEMPS DU CHOIX



Indiquez vos choix définitifs d'orientation par le téléservice Orientation ou la fiche de dialogue.

En parallèle, **précisez vos choix de formations et d'établissements** en vous connectant au téléservice Affectation après la 3^e ou en renseignant le dossier papier de demande d'affectation.



3^e conseil de classe qui formule une proposition d'orientation. Celle-ci devient décision si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement est organisé.



Vous pourrez consulter votre notification d'affectation sur le téléservice Affectation ou l'obtenir auprès de l'établissement. Elle précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. À sa réception, **inscrivez votre enfant dans le lycée indiqué.**

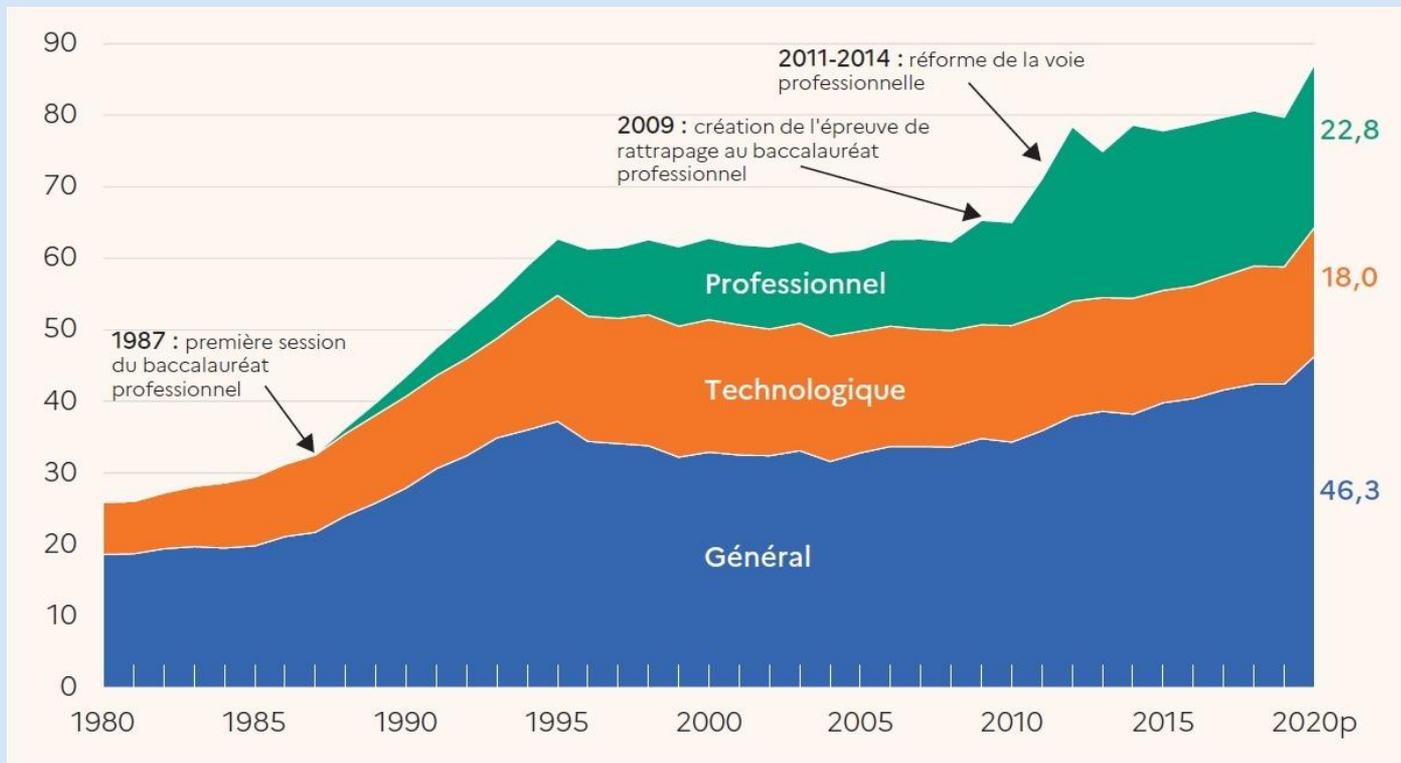
Après la 3^e...

- 1. Rappels sur l'enjeu de l'orientation en fin de 3^e**
- 2. La procédure d'orientation et d'affectation**
- 3. Les lycées de Montpellier**
- 4. Quelques renseignements pratiques**

Les enjeux de la 3^e

Un objectif : le baccalauréat

Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération depuis 1980

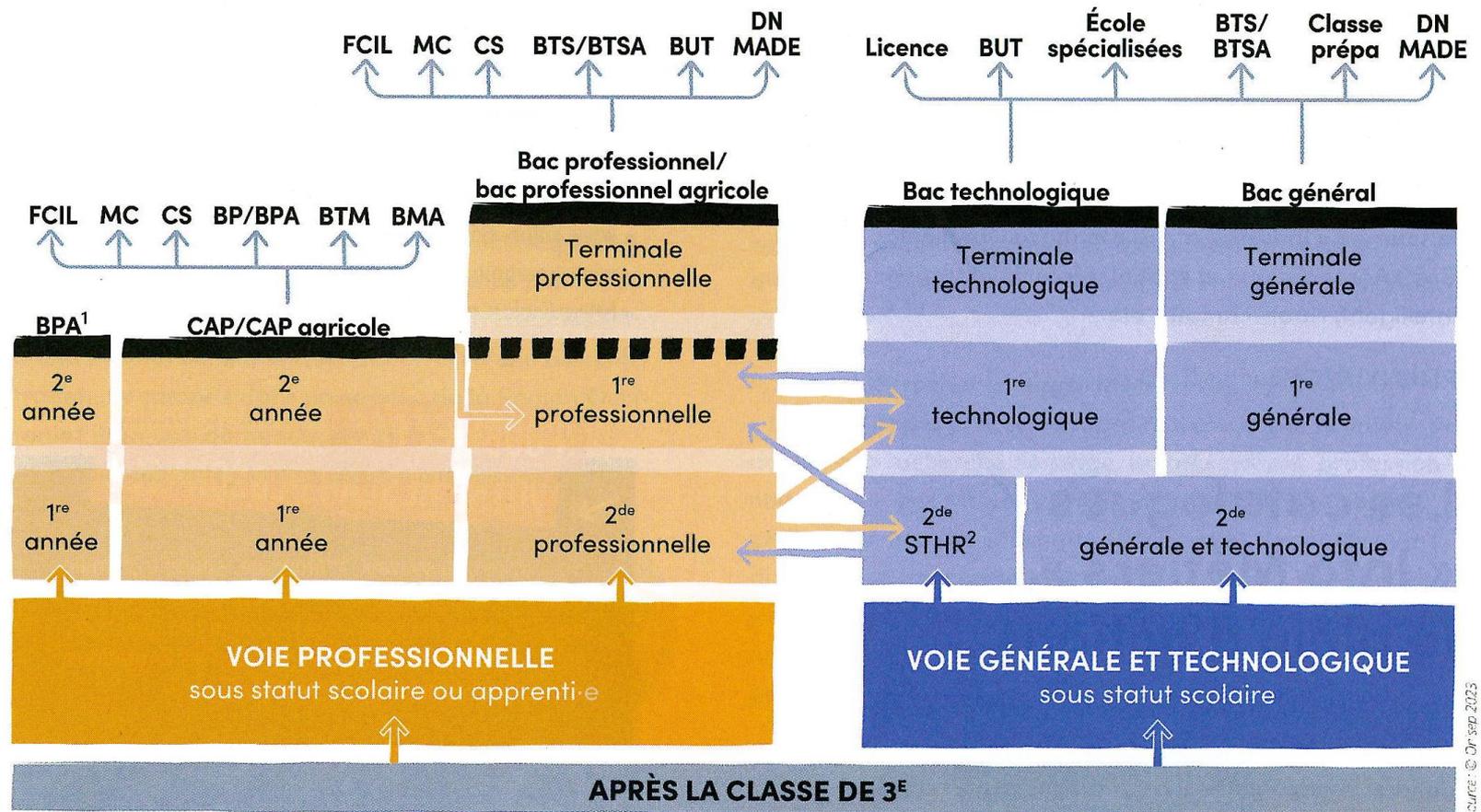


Champ : France métropolitaine avant 2001, France métropolitaine et DROM hors Mayotte ensuite.

Source : DEPP-MENJS, Systèmes d'information Ocean, Cyclades ; MAA ; Insee - recensement de la population.

Ref. : Note d'Information, n° 21.12. © DEPP

L'orientation



La voie générale et technologique

Le baccalauréat général : fin des séries (ES, L et S) mais « *des parcours choisis par chaque lycéen en fonction de ses goûts et de ses ambitions* ».

Les baccalauréats technologiques :

- le bac sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)
- le bac sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)
- le bac sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)
- le bac sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)
- le bac sciences et technologies de laboratoire (STL)
- le bac sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)
- le bac sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)
- le bac sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)

... vers une poursuite d'études

La voie professionnelle

Le baccalauréat professionnel (bac pro)

Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP)

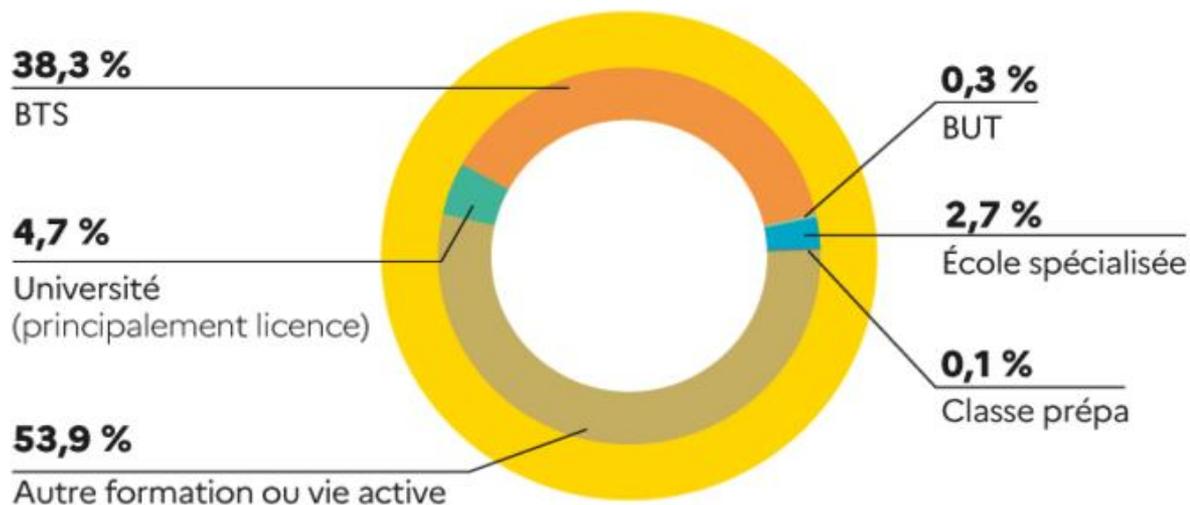
... vers l'insertion professionnelle

**... mais aussi de plus en plus vers une
poursuite d'études après un bac pro**

La voie professionnelle



OÙ VONT LES BACHELIERS PROFESSIONNELS ?



Taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2021.

Source : RERS 2022.

La procédure d'affectation en 2^{nde} PRO

Les 2^{ndes} PRO sont regroupées en 14 familles de métiers et la spécialisation se fait à partir de la 1^e.

- **Métiers de l'aéronautique**
- **Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement**
- **Métiers de l'alimentation**
- **Métiers de l'hôtellerie-restauration**
- **Métiers de la beauté et du bien-être**
- **Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics**
- **Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules**
- **Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels**
- **Métiers de la relation client**
- **Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment**
- **Métiers des industries graphiques et de la communication**
- **Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique**
- **Métiers des transitions numérique et énergétique**
- **Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées**

La procédure d'orientation et d'affectation

L'orientation c'est pour un élève la poursuite de ses études dans l'une des trois voies suivantes :

- la 2^{nde} générale et technologique (2^{nde} GT) ;
- la 2^{nde} professionnelle (2^{nde} PRO) ;
- la 1^e année de CAP.

L'affectation c'est l'obtention d'une place dans un lycée.

Exemples :

- 2^{nde} GT dans le lycée de secteur ;
- 2^{nde} GT avec une langue « rare » dans un autre lycée ;
- 2^{nde} PRO « de la beauté et du bien-être » au lycée Jules Ferry ;
- 1^e année du CAP « boulanger » au lycée Georges Frêche.

La procédure d'orientation et d'affectation

L'orientation est fonction des résultats de l'élève et de ses compétences acquises tout au long du cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e).

L'affectation est fonction des résultats de l'élève et du nombre de places disponibles dans la formation qu'il demande : les élèves sont classés par l'application Affelnet.

Deux exceptions :

1. Pour un élève orienté en 2nde GT, une place est de droit dans son lycée de secteur.
2. Quelques rares formations ne sont pas traitées par Affelnet : l'élève est admis après étude de son dossier ou après entretien (exemples : 2nde PRO « métiers de la sécurité », 2nde GT Abibac, 2nde GT avec option « langue des signes française »).

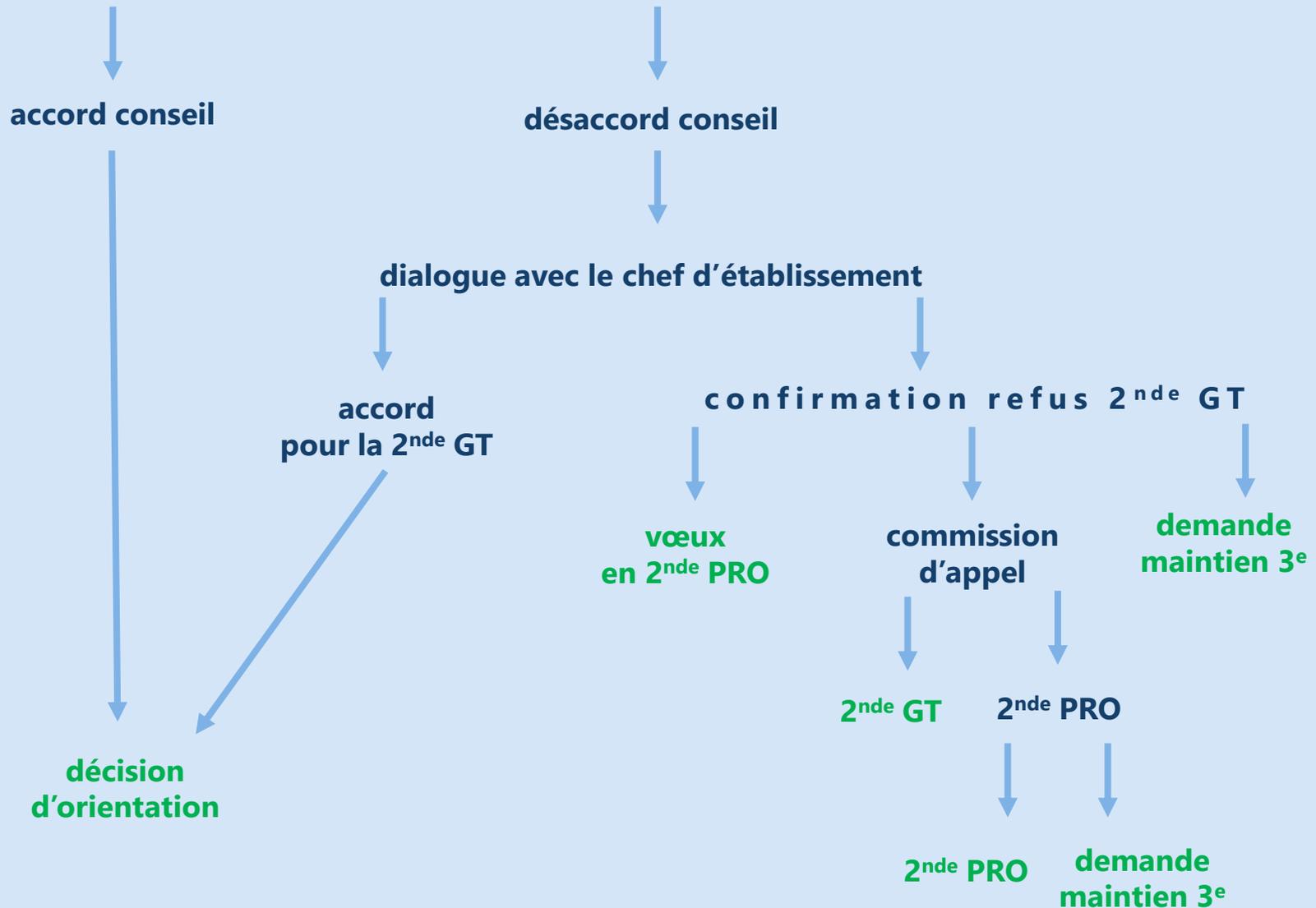
La procédure d'orientation et d'affectation

La voie d'orientation est prononcée par le conseil de classe : **c'est la phase du conseil de classe.**

Si le conseil de classe rejette la demande de la famille, celle-ci peut se tourner vers le chef d'établissement pour demander une révision de l'avis du conseil : **c'est la phase de dialogue.**

Si le chef d'établissement rejette à nouveau la demande de la famille, celle-ci peut aller en commission d'appel : **c'est la phase d'appel.**

La procédure d'orientation et d'affectation demande de 2nde GT



La procédure d'orientation et d'affectation

Les statistiques de l'année 2022-2023 pour le collège Les Aiguernelles

	TOTAL	FILLES	GARÇONS
2nde GT	65,0 %	70,5 %	60,0 %
2nde PRO	34,4 %	28,2 %	40,0 %
1^e année CAP	0,6 %	1,3 %	0 %

La procédure d'affectation en 2nde PRO

**Les statistiques
de l'année 2022-2023
pour le collège Les Aiguerelles**

**33,3 % des élèves ayant demandé
un bac pro et ayant été affectés
fin juin (premier tour)
ont obtenu leur 1^{er} vœu.**

La procédure d'affectation en 2^{nde} PRO

Pour la voie professionnelle, sont pris en compte :

- **le niveau d'acquisition de chaque discipline**

objectifs non atteints	3 pts
objectifs partiellement atteints	8 pts
objectifs atteints	13 pts
objectifs dépassés	16 pts

- **les 8 composantes du socle commun**

maîtrise insuffisante	10 pts
maîtrise fragile	25 pts
maîtrise satisfaisante	40 pts
très bonne maîtrise	50 pts

- **l'avis du chef d'établissement**

réservé	0 pt
sans opposition	800 pts
favorable	1 600 pts
très favorable	2 500 pts

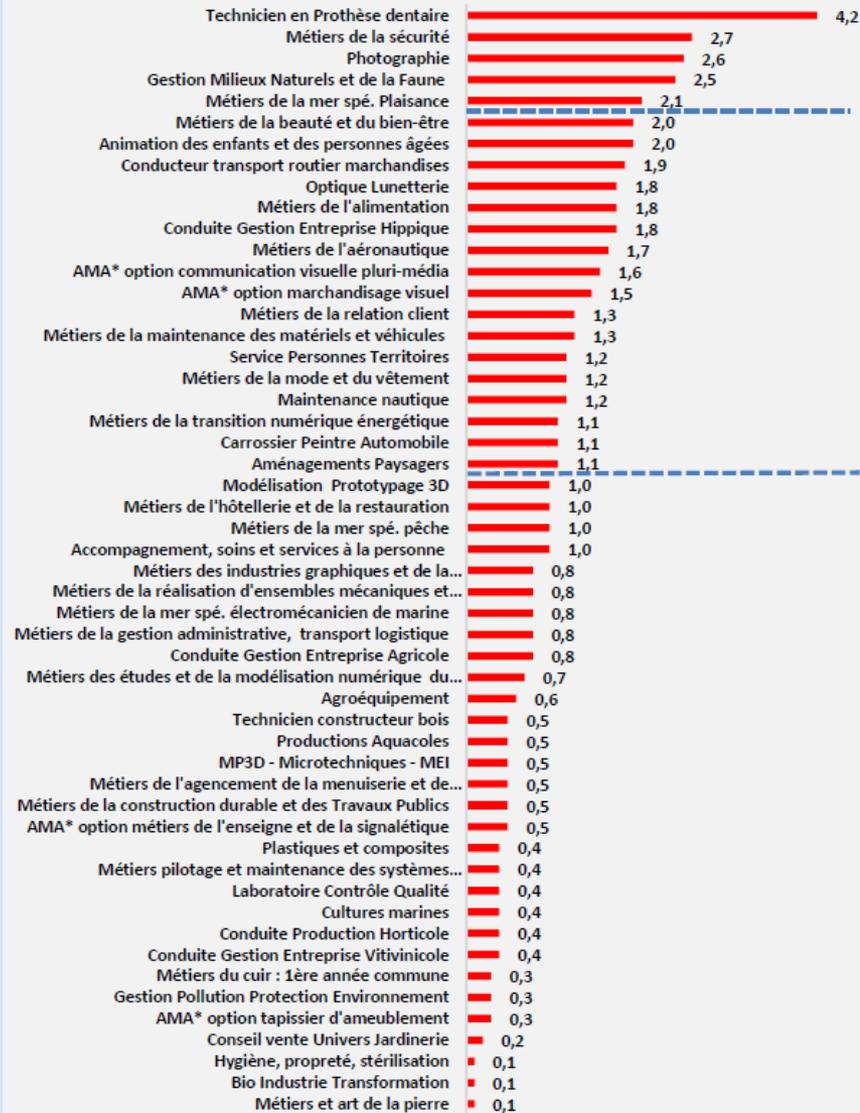
La procédure d'affectation en 2^{nde} PRO

Les élèves doivent donc concilier des vœux qui correspondent à leur projet avec des vœux plus réalistes (8 vœux maximum)...

... car chaque 2^{nde} PRO a un indice d'attractivité (nombre de demandes exprimées par tous les élèves de l'académie pour une place disponible).

L'indice d'attractivité...

Indices d'attractivité en 2de professionnelle



La procédure d'affectation en 2^{nde} PRO

Un changement dans la procédure cette année : **le pré-tour de sécurisation.**

Objectif :

Réduire considérablement le nombre d'élèves de 3^e non affectés.

Modalités :

À l'issue d'un « tour fictif » réalisé par l'application, le chef d'établissement reçoit la liste des élèves dont tout laisse à penser qu'ils n'obtiendront pas d'affectation. Les familles concernées ont 48 heures pour élargir leur vœux.

Une précision sur les dossiers médicaux

Ils sont à distinguer des dossiers d'aménagement d'épreuves au DNB.

Ils ne concernent qu'un petit nombre d'élèves et correspondent à deux cas de figure :

1° Nécessité d'affecter un élève dans une formation compatible avec son handicap.

2° Nécessité d'affecter un élève dans le lycée le plus proche d'un établissement de soins spécialisés.

Une précision sur les dérogations au lycée de secteur (voie générale et technologique)

Les critères sont les mêmes que pour l'entrée au collège :

1. élèves souffrant d'un handicap
2. élèves bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé
3. boursiers au mérite ou sur critères sociaux
4. élèves dont un frère ou une sœur est scolarisé dans l'établissement souhaité
5. élèves dont le domicile est situé en limite de zone de desserte et proche de l'établissement souhaité.
6. élèves qui doivent suivre un parcours scolaire particulier
7. autre raison.

NB : le contrôle des pièces justificatives est délégué au collège.

Les lycées pour une 2^{nde} PRO

- **Jules Ferry**
beauté et bien-être
hygiène, propreté, stérilisation
accompagnement, soins et services à la personne
restauration collective
relation client
- **Léonard de Vinci**
lycée des métiers de l'éco-construction
et du bâtiment

Les lycées pour une 2^{nde} PRO

- **Mendès France**
gestion administrative, transport, logistique
relation client
maintenance matériels et véhicules
pilotage et maintenance d'installations automatisées
transitions numérique et énergétique
- **Georges Frêche**
alimentation
hôtellerie et restauration (dont la 2^{nde} technologique)
- **À noter**
Il existe également des 2^{ndes} PRO dans des lycées tels que J. Guesde, Mermoz ou Champollion (Lattes).

Les lycées pour une 2^{nde} GT

- **Clemenceau : lycée de secteur**
sections européennes
Abibac
- **Mermoz : lycée désectorisé**
options scientifiques
option EPS
aménagement EDT si accord avec un club sportif
- **Cité scolaire Françoise Combes**
(internat d'excellence)

Les lycées pour une 2^{nde} GT

- **Jean Monnet**
enseignements artistiques
LVC arabe, coréen
- **Jules Guesde**
LVC arabe, chinois, coréen, japonais, portugais
sections orientales (chinois, japonais)
Esabac, Bachibac
- **Joffre**
LVC russe
option langue des signes française (LSF)

La saisie sur les téléservices



CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

Voir et valider les demandes

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

QUOI Arts, culture, artisanat **OÙ** ville ou département **RECHERCHER** **FILTRES AVANCÉS**

Académie: 1 sélectionnée Département: Département Type de formation: 2 sélectionnés Public/Privé: Public/Privé

Statut: Statut Autres: Autres Établissements proposant un internet

30 offres trouvées correspondant à vos critères de recherche.

CAP Carreleur mosaïste

CFA ACADEMIQUE - LP LE CARON
62 - ARRAS
Public Apprentissage

Que deviennent les élèves après cette formation dans l'établissement ?

5/10 sont en emploi 3/10 sont en formation

CAP Carreleur mosaïste

Lycée professionnel Louis Loucheur
59 - ROUBAIX
Public Scolaire

CAP Carreleur mosaïste

CFA ACADEMIQUE - LP LE CARON, Arras
61 avenue DE L HIPPODROME
62000 ARRAS

AJOUTER À MES DEMANDES **PRENDRE RENDEZ-VOUS**

FICHE ÉTABLISSEMENT
FICHE FORMATION

Informations **Débouchés** Employeurs Plan

QUE DEVIENNENT LES ÉLÈVES APRÈS CETTE FORMATION DANS L'ÉTABLISSEMENT ?

SONT EN EMPLOI 5 élèves sur 10
 SONT EN FORMATION 3 élèves sur 10
 AUTRE PARCOURS 2 élèves sur 10

MENU

Le calendrier

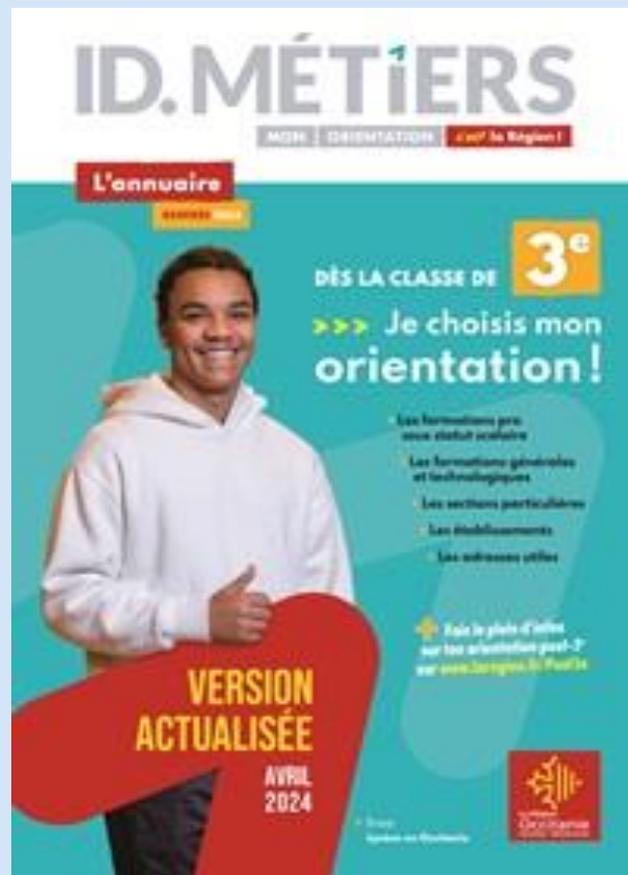
VENDREDI 5 AVRIL	OUVERTURE DU TÉLÉSERVICE AFFECTATION (CONSULTATION)
LUNDI 6 MAI	OUVERTURE DE LA SAISIE DES VŒUX
VENDREDI 17 MAI	DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT D'UN DOSSIER MÉDICAL
LUNDI 27 MAI	DATE LIMITE POUR LA SAISIE DES VŒUX
LUNDI 3 JUIN MARDI 4 JUIN	CONSEILS DE CLASSE DE 3^e
MARDI 11 JUIN	DATE LIMITE D'APPEL POUR LES PARENTS
JEUDI 13 JUIN	COMMISSION D'APPEL collège Marcel Pagnol (Montpellier)
MARDI 18 MERCREDI 19 JUIN	SAISIE DE VŒUX SUPPLÉMENTAIRES (uniquement pour les élèves non assurés d'une affectation)
MERCREDI 26 JUIN	NOTIFICATION INDIVIDUELLE DE L'AFFECTATION OUVERTURE DE LA TÉLÉ-INSCRIPTION (14h30)
VENDREDI 28 JUIN	DÉBUT DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Le calendrier

(pour les élèves non affectés)

MERCREDI 3 JUILLET	DATE LIMITE SAISIE DES VŒUX POUR LES ÉLÈVES NON AFFECTÉS AU 1^{er} TOUR (VOIE PROFESSIONNELLE)
JEUDI 4 JUILLET	NOTIFICATION INDIVIDUELLE DE L’AFFECTATION (2^e TOUR)
LUNDI 9 SEPTEMBRE (14h00)	DATE LIMITE SAISIE DES VŒUX POUR LES ÉLÈVES NON AFFECTÉS AU 2^e TOUR (VOIE PROFESSIONNELLE)
MARDI 10 SEPTEMBRE	NOTIFICATION INDIVIDUELLE DE L’AFFECTATION (3^e TOUR)

Un outil indispensable...



... le guide ID.Métiers
(ex-guide de l'Onisep)